N° 1658

N° 1508 des Enquêtes

Déclaration – Revendication du nommé Tu hieinui, cultivateur domicilié à Puamau

Le nommé Tu hieinui, s'est présenté ce jour vingt-neuf mars mil neuf cent cinq lequel agissant comme habile à se dire et porter pour partie héritier de sa mère Mauovaha, décédée en laissant un autre héritier le nommé Taïctetua qui ont fait un partage entre eux, et a revendiqué en cette qualité la terre Pohoaei sise à Ouia, d'une contenance de quatre vingt-douze ares, plantée de cocotiers et maiores. Bornée au Nord par Tahutetau, au Sud et à l'Est par Mahiatia, à l'Ouest par la montagne.

Le réclamant ne possédant pas de titre, nous avons procédé à l'instant à une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis longtemps la tenant de sa mère décédée en laissant deux héritiers qui ont fait un partage entre eux.

Par ces motifs

Arrêtons

La terre "Pohoaei," sise à Ouia, ci-dessus désignée, appartient au nommé Tu hieinui.

Fait et arrêté à Omoa le quinze avril mil neuf cent cinq

Les membres de la Commission

[signatures]

N° 1659

N° 1509 des Enquêtes

Déclaration – Revendication du nommé Tu hieinui, cultivateur, domicilié à Puamau.

Le nommé Tu hieinui, s'est présenté ce jour vingt-neuf mars mil neuf cent cinq, lequel agissant comme habile à se dire et porter pour partie héritier de sa mère Mauovaha, décédée en laissant un autre héritier le nommé Taïctetua, qui ont fait un partage, et a revendiqué en cette qualité la terre "Vaitoetoe", sise à Ouia, d'une contenance d'un Hectare cinquante ares, plantée de maiores et cocotiers. Bornée au Nord par Tahutetau, au Sud par Mahiatia, à l'Est par Huta, à l'Ouest par la montagne.

Le réclamant ne possédant pas de titre, nous avons procédé à l'instant à une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis longtemps la tenant de sa mère décédée en laissant deux héritiers qui ont fait un partage entre eux.

Par ces motifs

Arrêtons

La terre "Vaitoetoe", sise à Ouia, ci-dessus désignée, appartient au nommé Tu hieinui

Fait et arrêté à Omoa le quinze avril mil neuf cent cinq

Les membres de la Commission

[signatures]